



EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 11/06/2026

Séance du 28 mai 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Étaient présents : M. Mohamed AIT-AIL, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, M. Bruno CAIRE, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°15), M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAERT, M. Didier GENDRAUD, Mme Laura GINIOT, Mme Leïla HANNOUNI, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°15), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULO CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n°2)

Secrétaire : Mme Flora SIMONIN

Étaient absents : Mme Annie GAUTHIER, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie GRUILLOT

Procurations de vote : Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Marie GRUILLOT à M. Kevin VEJUX, M. Pierre-Charles HENRY à M. Clément DARCO (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Flora SIMONIN (jusqu'à la question n°1 incluse)

OBJET : 6 - Désignation des représentants du Conseil Municipal dans des Etablissements Publics

Délibération n° 008286

Désignation des représentants du Conseil Municipal dans des Etablissements Publics

Rapporteur : M. Ludovic FAGAUT, Maire

La Ville de Besançon est membre de différents Etablissements Publics pour lesquels le Conseil Municipal doit désigner ses représentants dans ces structures.

Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les représentants titulaires et suppléants de la Ville de Besançon dans les Etablissements Publics suivantes :

Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBN-FC-ORI) :

Titulaire	Suppléant
M. Bruno CAIRE	M. Guillaume BAILLY

Maison d'accueil spécialisée Bernard FOISSOTTE :

Titulaire	Suppléant
M. Clément DARCCQ	M. Jérôme CUPILLARD

Solidarité Doubs Handicap (SDH) :

Titulaire
M. Jérôme CUPILLARD

Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) :

Titulaire
Mme Madeleine LHOMME

Comité d'orientation stratégique du centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) :

Titulaire
M. Frédéric PARISE

Organisme de foncier solidaire (OFS) :

Titulaires	Suppléants
M. Djilalli SAHLAOUI	M. Pascal ORLANDI
M. Bruno CAIRE	Mme Flora SIMONIN
M. Hasni ALEM	Mme Sylvie WANLIN

École élémentaire Paul BERT :

Titulaire
Mme Madeleine LHOMME

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter la Ville de Besançon au sein de ces établissements publics.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La Secrétaire de séance,

Flora SIMONIN,
Conseillère municipale déléguée

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Ludovic FAGAUT